

## *Quelle société voulons-nous demain ?*

### **DOSSIER SANTE CONCERNANT LES EFFETS DES ONDES ELECTROMAGNETIQUES, OBJETS CONNECTES, PORTABLES ET LES COMPTEURS ELECTRIQUES COMMUNICANTS dits « INTELLIGENTS » LINKY**

#### **Table des matières**

- **Introduction – page 4**
- **Préservons notre capital santé – page 6**
- **Santé – CEM – page 9**
- **Objets connectés – page 18**
- **Des hypersensibles aux ondes qui interrogent notre environnement – page 21**
- **Activité numérique – page 24**
- **Le principe de précaution – page 26**
- **Perturbateurs endocriniens : halte à la manipulation de la science – page 31**
- **Perturbateurs endocriniens : 100 scientifiques dénoncent la « manipulation de la science » par les lobbies à Bruxelles – page 33**
- **Soupçons sur les ondes des téléphones portables – page 39**
- **Sénat, le PS détricote la loi sur les ondes au profit des lobbies – page 41**
- **Des étudiantes démontrent la nocivité des ondes WiFi avec des résultats effarants" - DailyGeekShow.com - 28/05/2013 – page 46**
- **Radio-identification – page 48**
- **DAS local – page 49**
- **Interview de Cyril Charles, Spécialiste de la prévention des incendies d'origine électrique – page 52**
- **Le nombre des dégâts électriques explose en France – page 53**
- **Lettre adressée à Monsieur le Président de la République – page 55**

**Ce sont nos enfants les premières victimes du système car ils sont plus vulnérables aux ondes électromagnétiques que les adultes.**

## Extraits dossier santé

Protéger notre propre santé et celle de nos proches, n'est-ce pas un devoir ?



Les champs électromagnétiques de radiofréquences, autrement dit les ondes émises par les téléphones mobiles **seraient responsables d'un risque accru de gliome, un type de cancer du cerveau.**

**Les experts se sont notamment basés sur une étude montrant un risque de gliome accru de 40% chez des "gros" utilisateurs de téléphone portable (30 minutes/ jour en moyenne sur 10 ans).** Ils réclament une surveillance étroite de ce lien possible entre téléphone portable et risque de cancer et notent que les études sont insuffisantes pour conclure quant à d'autres types de cancers.

### Philippe Perrot-Minnot, ingénieur chercheur en Chimie Naturelle

*[...Le compteur LINKY, les objets connectés... injectent sur le réseau électrique de nos habitations un courant dit « CPL », qui provoque une surcharge d'ondes électromagnétiques dans notre environnement. Nous sommes déjà saturés avec le réseau Wi-fi, et avec tous les champs électromagnétiques créés par l'activité humaine, « Téléphones sans fil, fours à micro-ondes, plus des dizaines de mètres de fils électriques courant dans nos cloisons, avec une multitude d'appareils sous tension, il y a de plus en plus de personnes qui deviennent électrosensibles à ces effets des courants en tous genres...*

*Ces champs magnétiques en surnombre, désorganisent le fer de nos globules rouges, ce qui gêne les cellules gliales (qui doivent arrêter les globules rouges), donc cela perturbe l'approvisionnement de tous les neurones du corps humain, en atteignant d'abord le fonctionnement de la barrière hémato-encéphalique du cerveau !*

*La plupart des cancers et pathologies graves commencent dans les cellules gliales, où que ce soit dans le corps. Prenons quelques exemples : « la sclérose en plaques est provoquée par une désagrégation de cellules gliales. Le diabète est provoqué quant à lui, par un désordre de cellules (dont gliales) au pourtour du pancréas... ». Les tumeurs au cerveau débutent dans la microglie (cellules gliales)... etc... etc...*

*C'est une démonstration "indiscutable" officiellement de la nocivité des compteurs LINKY ! La Chimie Naturelle n'est pas une option de second choix, c'est un passage obligé pour tout comprendre...]*

Philippe Perrot-Minnot (auteur de publications détaillées) met en lien son expertise en chimie organique, (ingénieur géologue), avec toutes les connaissances avérées de la physiologie du corps humain, dans une analyse transdisciplinaire instructive.

Jusqu'ici, les autorités de la Médecine, qui ont connaissance de ces travaux, n'ont pas envisagé de dénoncer ou de retenir, les évidences scientifiques qu'il met à jour.

## **Essayons tous ensemble de laisser un environnement sain**

### **aux générations futures.**

**Selon la Doctoresse Riina Bray, environ 70 % des médecins connaissent l'EHS (EHS – Electro Hyper sensibilité), mais craignent d'en parler... Les preuves scientifiques sont suffisantes : il n'y a aucun doute que les CEM ont un effet sur toutes les cellules de notre corps. » Les RF (radiofréquences) peuvent notamment réduire la circulation sanguine au cerveau, causer un stress oxydatif, endommager l'ADN, ouvrir la barrière hémato-encéphalique, réduire la production de sérotonine et de mélatonine, causer de l'inflammation et nuire au sommeil.**

**Le Pr Belpomme Dominique, est professeur de cancérologie à l'université PARIS V et directeur de l'Institut Européen de recherche sur le cancer et l'environnement (Eceri) de Bruxelles. L'engagement moral et scientifique du Pr. Belpomme est totalement indépendant. Son engagement n'est soumis à aucune contrainte, sauf à rechercher la vérité scientifique d'une manière objective. Il est également membre de plusieurs sociétés savantes internationales et président de l'ARTAC, (Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse) qu'il a fondée en 1984. Ce cancérologue français est internationalement connu pour ses travaux de recherche sur le cancer. critique sévèrement l'ANSES sur le dossier des champs électromagnétiques -**

**Il nous parle entre autres des dangers des champs électromagnétiques : Il y a un lien prouvé entre champs électromagnétiques, cancers et leucémies.**

**Nous autres citoyens, nous allons avoir une facture à payer, financière mais également une facture humanitaire (Dominique Belpomme.)**

**Docteur Magda Havas – Canada « Avec les compteurs Linky nous arrivons dans un cumul, un cocktail d'ondes électromagnétiques qui est sous-estimé. Il existe des rapports scientifiques, des études universitaires qui mettent en garde sur ce sujet. » Le professeur Dominique Belpomme, cancérologue de réputation mondiale, ne cesse d'alerter les pouvoirs publics, dans une certaine indifférence. « *Encore une fois, nous nous retrouvons face à un cumul d'ondes qui font que ce qui était encore supportable aujourd'hui, ne le sera plus demain. En tout cas pour un nombre de plus en plus important de personnes. Déjà on recense en France 70 000 personnes connues pour être électro-hypersensibles. Et ces constats sont établis suite à des examens cliniques. Ainsi une personne a obtenu l'allocation d'adulte handicapé, pour être reconnue électro-hypersensible, en 2015. »***

*"Les deux principaux lieux environnementaux de la vie d'un enfant sont en particulier sa chambre et l'école. Pour cette raison, il est impératif que ces milieux restent aussi sûrs que possible."*

On a tout de même connu des situations, avec l'amiante par exemple, qui font qu'on pourrait prendre un certain nombre de précautions, plutôt que d'avancer sans se poser de questions. Environ 14 milliards d'euros sont consacrés au traitement des maladies environnementales et ceci, n'est que le début. **La récente évaluation des risques pour la santé de champs électromagnétiques par un groupe d'experts de la Commission européenne est largement biaisée vers un point de vue scientifique pro-industriel, selon plus de 40 ONG.**

Le principal problème du compteur communicant Linky comme l'indiquent plusieurs chercheurs est qu'il utilise un système de courant porteur en ligne (CPL), sur les fils électriques de la maison. Mais le problème est que le réseau de distribution de l'électricité n'est pas adapté au transport de ces fréquences radiatives, car il n'est pas blindé.

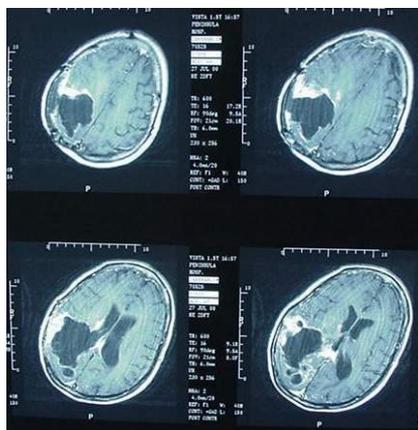
En conséquence, la plus grande partie de l'énergie injectée est rayonnée. C'est une pollution environnementale qui impacte tout le vivant **car la durée d'exposition est pérenne.**

A titre indicatif

1 -Augmentation de 50% des tumeurs du cerveau chez les enfants au Royaume-Uni en 10 ans

2 - 40% au Danemark, en Finlande

3- explosion du phénomène en France - 30/05/2012



Les chiffres qui viennent d'être publiés par le Bureau des statistiques nationales au Royaume-Uni indiquent une augmentation de 50 pour cent des tumeurs des lobes frontaux et temporaux chez les enfants entre 1999 et 2009.

L'information qui circule, mentionnant que l'oreillette bluetooth atténuée 10 fois plus les ondes reçues, par rapport à une oreillette filaire est **une légende, c'est tout simplement faux.**

Source : [DailyMail UK](http://www.dailymail.co.uk) 30/05/12

*Il faut réintroduire le concept de modération et de prévention, qui est essentiel à nos vies. Les procédures de précaution, de concertation des populations, la prise en compte des personnes électro-hypersensibles, la protection des enfants ...», nécessitent un aménagement de nos habitations et écoles en fonction de l'apparition sans cesse de nouvelles technologies notamment devant l'augmentation exponentielle des objets communicants (mise en place de filtres et blindage des réseaux électriques s'imposent...)*

*Si EDF " ENEDIS " veut conserver une certaine crédibilité auprès de ses clients, il serait opportun pour cette entreprise de laisser le choix à chacun de refuser ou non le nouveau compteur électrique communicant linky. La commune reste propriétaire des compteurs d'électricité et peut refuser les Linky même lorsqu'elle a délégué sa compétence à un syndicat départemental d'énergie. La mise à disposition n'emporte pas transfert de propriété. Stéphane LHOMME <http://refus.linky.gazpar.free.fr>*

En réponse à vos nombreuses questions : Locataires et propriétaires peuvent refuser le compteur LINKY. Le locataire peut le faire, c'est lui qui s'acquitte des factures d'électricité dans son appartement (en accord avec son propriétaire ou sa collectivité), le propriétaire le peut également, si cela est son choix, le locataire n'aura rien à dire (car c'est un équipement de son bien immobilier.)

Plusieurs autres cas de figure peuvent également se présenter. Le syndic de copropriétés peut refuser l'installation de compteurs LINKY, c'est le cas sur STRASBOURG dans certaines copropriétés de plus en plus nombreuses, des syndicats refusent le compteur LINKY car il n'est pas fiable et, non pris en charge par les assureurs. Il faut écrire aux personnes suivantes en cas de refus : - Monsieur le Président de la Communauté de l'Agglomération de Colmar, Maire de Colmar, **Président de la SAEM VIALIS** - Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin 11 rue du 1er Cuirassiers - 68000 Colmar – **VIALIS**

**Il nous faut garder à l'esprit que ce n'est pas un seul projet que va mettre en oeuvre EDF mais trois : « Installation de compteurs dits intelligents eau, gaz et électricité. » Chaque habitation est donc susceptible d'être dotée de trois compteurs communicants. De nombreux nouveaux appareils (concentrateurs, antennes...) vont être installés dans les rues de nos villes et villages pour recueillir, envoyer aux postes de distribution via le réseau telecoms des informations nous concernant à une agence de supervision, puis certaines seront réexpédiées aux clients.**

**Ce compteur sera un « facilitateur », une sorte de boîte d'envoi et de réception de tous objets connectés. Deux exemples : Clairy, le pot de fleur qui filtre l'air - Quadruple H, le purificateur d'air. »**

#### **Professeur Pierre LE RUZ**

*« Aujourd'hui, avec les progrès de la technologie et les besoins sans cesse accrus en énergie électrique, l'exposition aux rayonnements a terriblement augmenté. **Aussi des questions cruciales se posent concernant les limites de sécurité tant pour les matériels que pour la santé.** »*

***Igor BELYAEV « Les CEM, c'est une très petite partie de mes recherches. Personne ne veut financer des études [rigoureuses], j'ai perdu tous mes projets en Suède. Peu importe le pays, ils sont tous gouvernés par les mêmes compagnies. Les compteurs intelligents causent le cancer et les compagnies pharmaceutiques en tirent tous les profits. Mais l'industrie trouvera toujours des centaines de médecins pour dire que ce n'est pas dangereux. »***

**La commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale s'est alarmée dans un rapport de 2011, dénonçant un « réseau électrique fragilisé par manque d'investissements. Les chiffres sont accablants : entre 2002 et 2013, la durée des pannes d'électricité (hors événements climatiques) imputables à ENEDIS « ERDF » est passée de 43 à 82 minutes en moyenne annuelle !**

**C'est dans notre réseau électrique qu'il faudrait investir en le modernisant, en le rendant plus sûr, en le rendant plus protecteur pour les familles françaises.**